



M. le Commissaire Enquêteur

Objet : AFUA – Binn, Commune de Geudertheim

Strasbourg, le 15/11/2024

M. le Commissaire – Enquêteur,

Nous avons l'honneur d'exposer et de requérir ce qui suit :

Préalablement à l'établissement du projet, lors d'un entretien, M. le Maire nous a suggéré de regrouper nos parcelles dans l'îlot central à destination d'un immeuble collectif, ce que nous avons accepté avec empressement, mais le Géomètre chargé de l'élaboration n'en a tenu aucun compte.

Cette volonté exprimée était déjà présente dans le projet initial d'un périmètre élargi, qui n'a pas eu de suite.

Mme. le Commissaire Enquêteur, à l'époque, considérait que dans les temps actuels où les terrains à bâtir sont devenu d'une grande rareté, d'une part, et les besoins de se loger d'une population sans cesse croissant ne sont pas satisfaits, le gaspillage de terrains à bâtir contrevient à ces objectifs et une densification s'impose au présent projet.

M. le Maire rajoutait que nos sociétés sont les seules à pouvoir mener une telle opération, les autres Co-propriétaires fonciers étant des particuliers et n'ayant pas compétence ni vocation à bâtir alors que c'est l'objet même de nos Sociétés.

Nous rappelons que par le passé notre Groupe Immobilier a réalisé le lotissement privé Coteau du Soleil et dont le lotissement Binn projeté constitue l'extension ultime.

Nous sommes persuadés que l'Administration partagera notre souhait qui répond à l'intérêt public évident. La Commune par la création d'une école étant capable d'absorber cet accroissement de public.

Deux de nos Sociétés ne disposent pas d'une parcelle de contenance suffisante à bâtir par elle-même le regroupement des parcelles, propriété de notre Groupe est d'autant plus justifié.

Nous vous prions de bien vouloir annexer notre présente requête au dossier d'instruction, tout en espérant qu'une suite positive y soit réservée avec votre aval.

Dans cet espoir nous vous prions d'agréer, M. le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.